

14 AOÛT 1933

791

317

E 2001 (C) 3/137

*Le Chargé d'affaires a.i. de Suisse à Rome, E. Broje,  
au Chef du Département politique, G. Motta*

L

Rome, 14 août 1933

On savait que Rome réserverait à la croisière transatlantique du Général Balbo depuis hier Maréchal de l'Air, au moment où elle viendrait poser ses ailes triomphantes sur les bouches du Tibre, un de ces accueils délirants dont seuls sont encore capables aujourd'hui les héritiers des Césars. Cette attente ne fut pas déçue. Vous dire l'émotion qui m'a étreint lorsque subitement l'escadre compacte apparut au dessus de la foule, qui comptait à haute voix le nombre des avions heureusement tous présents, serait bien difficile.

Mais ce qui m'a frappé davantage encore, ce fut lorsque le Duce, en chemise noire et nu-tête, entouré de ses ministres et des dirigeants du parti fasciste, s'approcha jusqu'à l'ultime bord du fleuve pour recevoir dans ses bras le Général Balbo qui, d'un bond, sauta de son appareil à terre. Les deux hommes s'embrassèrent éperdument *en de longues* étreintes pendant de longues secondes, en de longs baisers bruyants qu'ils s'appliquaient tour à tour sur les joues, en même temps que les bras se resserraient en de violentes étreintes entrecoupées de tapotements familiers. Le contraste était saisissant entre, d'une part, l'ordonnance rigide qui présidait à l'alignement des tribunes, de la troupe, des divers corps civils et militaires qui formaient, en somme, l'arrière plan, et, d'autre part, la simplicité, le laisser aller, le naturel au gré des fantaisies personnelles et collectives de ce groupe d'hommes en chemises noires et en salopettes, nu-têtes, se revoyant comme des frères consanguins après un grand danger.

J'ai eu le privilège d'assister à la fête aux côtés de M. Mussolini en qualité de représentant d'un des pays qui fut survolé par la croisière<sup>1</sup>. Je me suis trouvé ainsi admirablement placé en compagnie de quelques hautes personnalités, telles que le président du Sénat<sup>1a</sup>, M. Marconi, Le Gouverneur de Rome, l'Ambassadeur d'Amérique et les Chargés d'Affaires des autres pays survolés, ainsi qu'avec MM. Aloisi et Suvich et les hauts fonctionnaires du Palais Chigi, tous en chemises noires et tête nue, faisant penser à quelque sujet de tableau moyenâgeux, à quelque chose d'austère, d'égalitaire, presque ancillaire.

Le but de la croisière était non seulement de démontrer le potentiel de l'aéronautique italienne d'aujourd'hui, mais Mussolini est en train de continuer à écrire l'histoire romaine à la manière de Tacite, de Cicéron. L'histoire effacera même les noms de Lindberg, de Costes et Bellonte, de Codos et Rossi, qui viennent de faire une performance quatre fois plus grande que la plus belle étape réalisée par la présente croisière du Général Balbo; elle vient d'inscrire dans le marbre le fait qu'une centurie ro-

1. Cf. en annexe au présent document la note du Département politique à la Légation d'Italie à Berne autorisant l'escadrille de Balbo à survoler le territoire suisse.

1a. L. Federzoni.

maine au complet, en formation militaire, a franchi l'Océan par la voie des airs et les aigles romaines sont venues pour la première fois apporter un salut de paix à la grande République.

[...]<sup>2</sup>

Du point de vue technique, la croisière Balbo est pleine d'enseignements, et de redoutables enseignements. Car si ce dernier a fait faire à ses équipages des arrêts dont la durée a pu impatienter le public avide de nouvelles sensationnelles, c'est uniquement parce que Balbo a voulu ménager à tout prix *la vie* des hommes et ne pas risquer inutilement une catastrophe. Le souvenir du malheureux Nobile est encore trop vivace dans sa mémoire pour qu'il n'en eût fait son profit. Mais il ne faut pas se dissimuler que les diverses étapes de cet exploit collectif, si précis et si méthodique, auraient pu être accomplies à n'importe quel jour et quelle heure en cas de guerre où la vie des hommes ne compte plus lorsqu'il s'agit d'exécuter une mission importante. Que l'imagination remplace par des explosifs le surplus de charge utile que peut porter un de ces appareils au cours d'une étape qui, en temps de guerre, serait beaucoup plus petite que celles qui viennent d'être réalisées, et l'on se rend compte de la redoutable capacité meurtrière que possède une telle escadre.

Par ce même courrier, j'envoie quelques informations d'ordre technique au Service de l'Etat-Major général, ainsi qu'à l'Office aérien du Département fédéral des chemins de fer, en attendant qu'ils reçoivent les rapports officiels qui seront rédigés incessamment par les autorités compétentes.

---

2. *Broye reproduit ensuite les commentaires de quelques journaux romains.*

#### ANNEXE

E 2001 (C) 3/137

##### *Le Département politique à la Légation d'Italie à Berne*

*Copie*

N DM

Berne, 26 mai 1933

Par note du 17 mai<sup>3</sup>, la Légation Royale d'Italie a bien voulu demander au Gouvernement Fédéral, à titre absolument exceptionnel, l'autorisation de transit par la Suisse avec survol du col du Saint-Gotthard et éventuellement des cols du Splügen et du Simplon, selon que l'un ou l'autre de ces itinéraires paraîtra le plus convenable, pour les escadrilles d'avions qui accompliront prochainement la traversée de l'Atlantique.

Le Département Politique n'a pas manqué de soumettre cette demande à l'examen des divers Services compétents. Il s'empresse de faire connaître à la Légation Royale que les Autorités Fédérales, qui portent le plus grand intérêt à l'expédition si hardie que va entreprendre l'aviation militaire italienne et qui forment des vœux chaleureux pour sa réussite, accordent bien volontiers aux escadrilles qui y participeront l'autorisation de transit de la Suisse par le col du Splügen ou le col du Simplon.

L'Office Fédéral Aérien serait heureux d'être avisé télégraphiquement du jour et de l'heure de départ des escadrilles dont il s'agit et de pouvoir disposer, au moment où le transit par la Suisse aura lieu, d'une liste des appareils avec les marques distinctives de chacun d'eux et les noms des chefs d'escadrille.

---

3. *Non reproduit.*

17 AOÛT 1933

793

Les Autorités Fédérales se féliciteraient, d'autre part, de pouvoir prêter un concours efficace au service de sécurité des escadrilles italiennes qui traverseront les Alpes. A cet effet, elles seraient heureuses d'accueillir à Dübendorf un officier qualifié pour régler les détails du service météorologique et de T.S.F. avec les organes de l'Office Fédéral Aérien.

Malgré leur désir de faciliter le voyage des aviateurs italiens, les Autorités Fédérales n'ont, en revanche, pas pu consentir, même à titre exceptionnel, une dérogation à l'interdiction opposée même aux aviateurs suisses de survol de la région fortifiée du Gothard délimitée par l'article 2 de l'arrêté du Conseil Fédéral du 26 janvier 1932<sup>4</sup>, dont le texte est ci-joint.

De l'avis des Autorités suisses compétentes en matière d'aviation, le survol du col du Splügen est, d'une façon générale, la voie la plus recommandable pour franchir les Alpes en Suisse. Le survol du col du Simplon peut également être envisagé comme une voie possible. Le survol de la région du Gothard présente, en revanche, en raison des changements rapides des courants atmosphériques qui se forment autour du massif central des Alpes suisses et des variations de la nébulosité qui en résultent, de tels inconvénients techniques que cette route aurait dû, en tout état de cause, être déconseillée.

---

4. *RO*, 1932, vol. 48, pp. 51-52.